

L'ECRITURE EN COREE

Martine Prost

En français, l'écriture est phonétique : elle note les sons de la langue. De plus, elle est alphabétique puisqu'elle distingue voyelles et consonnes. Il existe, en revanche, des écritures phonétiques qui ne sont pas alphabétiques mais syllabiques. C est le cas par exemple des *kana* japonais.

La langue coréenne possède une écriture qui lui est propre et qu'on appelle le *han'gûl*. Cette écriture, de typé alphabétique, est récente puisqu'elle a vu le jour au 15^{ème} siècle.

Avant la création du *han'gûl*, le coréen était transcrit par le biais des caractères chinois. D'un point de vue historique, on distingue deux périodes : celle qui a précédé l'invention du *han'gûl*, et celle qui l'a suivie. A ces deux périodes correspondent deux systèmes d'écriture : l'un sémantique (utilisation des caractères chinois) ; l'autre phonétique (utilisation des lettres de l'alphabet coréen). Actuellement, ces deux formes de graphie coexistent en Corée du Sud où l'écriture est mixte, regroupant sinogrammes et lettres coréennes, tandis qu'en Corée du Nord, l'usage des caractères chinois ayant été interdit par le régime communiste de Kim Il-sûng, la langue coréenne se note uniquement au moyen du *han'gûl*.

Il existe plusieurs systèmes de romanisation. Le plus employé en Occident est le McCune-Reischauer et du côté de la Corée du Sud, le système de transcription officiel a été révisé en 2000, introduisant de larges modifications par rapport au système en vigueur jusque là.

TRANSCRIPTION DE LA LANGUE COREENNE AVANT L'APPARITION DU HAN'GÛL

La plus ancienne trace retrouvée d'écrits en langue coréenne date du 1^{er} siècle de notre ère. C'est une inscription en caractères chinois gravée sur une stèle. On pense cependant que l'introduction des idéogrammes chinois dans la péninsule coréenne remonte à plusieurs siècles avant notre ère et résulte des échanges entretenus dès cette période entre l'Empire du Milieu et la Corée. Cette importation de caractères chinois et de textes écrits en chinois classique (*wenyan*) s'accrut sous la dynastie chinoise des Han (206 av. J.C.-221 apr.J.C.), en particulier du fait des « commanderies » qui furent établies au nord de la péninsule coréenne (108 av. J.C.). Les emprunts de mots chinois, prononcés à la chinoise avec les contraintes qu'impose le système phonétique coréen, furent nombreux jusqu'à la fin de la dynastie des Tang (618-907 apr.J.C.). Les prononciations des caractères empruntés se sont transmises de génération en génération sans subir de grosses modifications, ce qui n'est pas le cas en Chine où l'évolution phonologique de la langue a engendré des transformations drastiques au fil du temps. Cette assez grande stabilité dans la transmission des valeurs phonétiques des idéogrammes a facilité les études philologiques.

Mais pourquoi les Coréens se sont-ils tournés vers les idéogrammes chinois ? La raison en est simple : le rayonnement de la civilisation chinoise et son avance en termes de culture écrite ont fait que la Corée mais aussi le Japon et le Vietnam, au lieu de développer par eux-mêmes et pour eux-mêmes des systèmes d'écriture autochtones, ont tout simplement emprunté l'écriture « idéographique » chinoise et transcrit leurs propres langues au moyen des sinogrammes. C'est ainsi que, pendant des siècles, la Corée, le Japon et le Vietnam ont été tributaires de l'Empire du milieu pour ce qui est de la notation de leurs langues par écrit. Ils parlaient leur langues respectives mais c'est aux caractères chinois qu'ils faisaient appel lorsqu'il s'agissait de les écrire. Il faut, en effet, bien distinguer, d'un côté, les langues et de l'autre les systèmes d'écriture qui permettent de les noter. A l'aide des sinogrammes, on peut écrire n'importe quelle langue. Il suffit d'aller choisir dans la liste des caractères chinois qui existent celui qui aura le sens du mot que l'on veut mettre par écrit : au mot coréen *pada* signifiant *mer*, par exemple, on fait correspondre le pictogramme chinois désignant la mer. Inversement, rien ne nous empêche de noter les mots chinois au moyen de notre alphabet latin . C'est d'ailleurs ce que fait le *pinyin* (système officiel de transcription du mandarin).

Le problème est que le chinois et le coréen sont morpho-syntaxiquement éloignées comme c'est le cas pour le chinois et le coréen, la tâche est plus complexe. Autant, il est facile d'établir des correspondances entre les mots

pleins (lexèmes) de chaque langue, autant il s'avère plus difficile de trouver une graphie pour rendre une notion qui n'existe pas dans la langue qui sert de support graphique. La transposition des mots vides (éléments grammaticaux) notamment ne va pas de soi. L'astuce utilisée par les Coréens -- mais aussi par les Japonais et les Vietnamiens -- a été de faire abstraction des notions contenues dans les mots n'ayant pas d'équivalent immédiat en chinois et de se baser uniquement sur la prononciation pour leur attribuer des caractères qui les représenteraient au niveau de l'écrit.

Imaginons que nous ayons à trouver un caractère chinois qui puisse faire référence à l'article français *la*. Comme il n'y a pas d'articles en chinois, on n'a pas d'équivalent qui s'impose d'emblée. On va donc aller chercher un sinogramme se prononçant à peu près comme notre *la* français et on va l'utiliser en décidant d'ignorer son sens d'origine (sens que le caractère a en chinois).

Le fait d'envisager séparément, dans un caractère, sa signification et sa prononciation et, suivant le cas, de les prendre toutes les deux ou bien ne prendre que l'une des deux en considération permet de transcrire une langue même si celle-ci est totalement différente sur le plan de sa typologie.

C'est par ce genre de procédés d'utilisation des valeurs sémantiques et / ou phonétiques des sinogrammes que se sont développés en Corée, à partir du 6^{ème} siècle, des systèmes de transcription de la langue coréenne. Les lettrés coréens de l'époque étaient formés à la lecture des grands classiques chinois. Tout en les connaissant en *hanmun* (la langue écrite chinoise, *wen yan*), ils les traduisaient et les commentaient dans leur propre langue. Pour en faciliter la compréhension, ils pouvaient :

- soit insérer des particules propres à la langue coréenne dans les textes chinois,
- soit transposer les textes en coréen en écrivant les désinences et mots grammaticaux (mots vides) avec des caractères utilisés pour leur prononciation et en conservant les termes conceptuels (mots pleins) tels quels s'écrivaient en chinois.

La première méthode est connue sous le nom de *kugyól*, la seconde sous celui de *idu*. A cela, il faut ajouter le *hyangch'al* qui permit de noter le vocabulaire coréen à l'aide des sinogrammes et de mettre par écrit des poèmes jusqu'alors transmis par oral. Le *hyangch'al* peut être rapproché du *manyōgana* au Japon mais, alors que le *manyōgana* continua à évoluer vers l'écriture japonaise actuelle, en Corée, le *hyangch'al* tomba rapidement en désuétude. Il en fut de même pour le *idu* qui disparut un peu plus tard (vers le 11^{ème} siècle). Une des causes de cette disparition est à trouver dans l'instauration en Corée au 10^{ème} siècle de l'examen d'entrée dans la fonction publique dont les épreuves se passaient entièrement en chinois classique et donc ne nécessitaient une connaissance des systèmes de transposition en coréen.

Deux choses sont claires :

- d'une part, l'existence de possibilités de notation du coréen fera que la Corée ne connaîtra, jusqu'au 15^{ème} siècle, aucun système d'écriture autre que celui de la Chine ;
- d'autre part, la complexité de ces systèmes, ajoutée au désintérêt des lettrés, conduira la Corée à se doter d'une écriture phonétique adaptée à sa propre langue et totalement originale.

L'INVENTION DU HAN'GŪL

a) Contexte historique

L'alphabet coréen voit le jour en 1443. Il est promulgué trois ans plus tard sous le nom de *hunmin chôngûm* (/ *sons corrects pour l'instruction du peuple*). Ce n'est qu'au 20^{ème} siècle qu'il sera rebaptisé et appelé *han'gûl* (nom purement coréen signifiant *grande/ belle écriture*).

On doit l'invention des signes alphabétiques coréens au roi Sejong (1397-1450) qui, dans un souci de démocratisation du savoir détenu jusque là par une élite (les *yangban*), voulut donner à son peuple une écriture adaptée à sa langue et moins difficile à étudier que l'écriture chinoise. Une commission de lettrés fut chargée de « fabriquer » de toutes pièces cette nouvelle écriture.

La décision de créer une écriture pour rendre la langue coréenne n'a, bien entendu, pas germé tout à coup dans l'esprit du roi Sejong, tout humaniste et brillant qu'il ait pu être. Les grandes querelles qui avaient fait s'affronter partisans et opposants aux caractères chinois montrent que la question se posait déjà en Corée au 12^{ème} siècle. La situation ne trouverait d'issue qu'à condition qu'un changement important intervienne :

- soit par une évolution naturelle du système d'écriture emprunté à la Chine vers un système indigène, ce qui s'est passé au Japon avec le *manyōgana*.

- soit par une intervention extérieure, voulue par le pouvoir politique, ce qui fut le cas en Corée.

Il ne faudrait pas penser non plus que du jour au lendemain, le *han'gûl* a été adopté par l'ensemble de la population et que les sinogrammes ont disparu instantanément du paysage linguistique coréen. En fait, il faudra attendre le 20^{ème} siècle pour que les textes officiels (diplomatiques, administratifs, scientifiques, religieux, littéraires, etc.) ne soient plus écrits en *hanmun* mais en coréen. Notons d'ailleurs qu'au 15^{ème} siècle, il y eut aussi des opposants à la réforme de démocratisation de la culture au moyen de l'écriture. Le plus connu fut Choe Man-li, qui adressa une lettre de protestation au roi Sejong demandant l'abolition de cette nouvelle écriture indigne d'un pays aussi civilisé que la Corée. On qualifiera l'alphabet d'« écriture d'une matinée », *ach'im kûl* (trop simple à apprendre pour avoir de la valeur), ou de *ônmun*, « écriture vulgaire ». Quoiqu'il en soit, cette écriture décriée permit le développement d'une littérature féminine. Elle fut aussi assez rapidement adoptée par les poètes de *kasa* et de *sijo*. Mais en quoi consiste-t-elle ?

b) Description du han'gûl

Le *han'gûl* se compose de deux sortes de graphèmes : ceux qui représentent les voyelles et ceux qui représentent les consonnes. L'ensemble de ces graphèmes s'élève à 24 signes alphabétiques (28 à l'origine), répartis en 10 voyelles + 14 consonnes.

voyelles :

consonnes :

Ces graphèmes ont été conçus à partir de principes tout à fait différents selon qu'ils appartiennent à la première ou à la deuxième catégorie :

- les voyelles sont la représentation de concepts cosmogoniques ou philosophiques ;
- les consonnes, elles, sont la représentation de la configuration des organes phonatoires lors de la production des sons.

Dans les deux cas, on distingue des signes de base et des signes composés. Ainsi, les différentes voyelles proviennent de trois signes fondamentaux : un point (symbole du ciel), une ligne horizontale (symbole de la terre), une ligne verticale (symbole de l'homme, union entre le ciel et la terre). A partir de ces trois éléments graphiques de base, on a, par adjonction de petits traits verticaux ou horizontaux, construit le graphisme de l'ensemble des voyelles et diphtongues utilisées dans la langue coréenne. (La forme circulaire symbolisant le ciel a été au cours de l'évolution de la graphie coréenne remplacée par une petite barre, ce qui donne les formes employées aujourd'hui).

Les signes consonantiques comprennent également des signes primaires, à partir des quels ont été tracées, soit par adjonction ou prolongement d'un trait soit par redoublement du signe, les consonnes dérivées. Ainsi, les trois consonnes occlusives bilabiales *p* (douce), *p'* (aspirée), *pp* (glottalisée) ont des graphies ressemblantes. De même, on trouvera des points communs dans la graphie des trois types d'occlusives vélares *k*, *k'* et *kk* ou les dentales *t*, *t'*, *tt*.

Plus intéressante, car peu courante, est la ressemblance graphique que l'on note entre les signes correspondant aux consonnes *n* et *t* ou bien *m* et *p* ou encore *s* et *ch*. Elle montre le caractère scientifique de la démarche suivie par les lettrés qui ont élaboré ces signes. Par leur sens de l'observation et leur esprit analytique, ils sont parvenus à rendre perceptibles, à travers l'écriture, des rapports existant entre des consonnes « à première vue » différentes. Alors que les lettres latines *n* et *t* n'ont rien de commun dans leur forme graphique, les lettres coréennes qui renvoient à ces deux phonèmes ont, elles, des formes assimilées : la lettre *t* en coréen s'écrit en ajoutant un trait à la lettre *n*. C'est là une manière de noter la proximité phonique de ces consonnes *t* et *n* qui sont toutes les deux alvéolaires et dont le trait phonologique distinctif est consonne [+ explosive] / [- explosive] ou [- nasale] / [+ nasale]. Suivant cette même logique, on trouve en coréen une lettre *m* graphiquement proche de la lettre *p*. D'autre part, on remarque que le système inventé est phonémique et non phonétique, une abstraction supplémentaire.

C'est pour ces raisons que les Coréens aiment à dire qu'ils possèdent l'alphabet le plus « scientifique » du monde. En fait, l'alphabet, en tant que tel, n'a rien de « scientifique ». Ce sont les méthodes d'élaboration de cette écriture phonémique qui peuvent être qualifiées de scientifiques. A ce niveau, il est indéniable que le *han'gûl* est un système graphique ingénieux qui, à ce titre, a su attirer l'attention des linguistes.

c) Agencement syllabique des lettres

Le *han'gûl* n'a rien de commun avec l'écriture chinoise. La seule ressemblance que l'on peut trouver est dans l'agencement des lettres qui, au lieu d'être linéaire, comme dans la majorité des alphabets, est syllabique.

Autrement dit, les consonnes et voyelles ne sont pas alignées comme chez nous mais regroupées en petits blocs correspondant aux syllabes.

Cette disposition non linéaire des signes rappelle étrangement le regroupement des traits des sinogrammes dans l'espace virtuel d'un carré et peut être perçue comme un manque d'émancipation vis-à-vis de l'héritage culturel chinois. L'avantage est qu'on peut distinguer les sons, tout en les lisant en bloc.

d) Harmonie vocalique

Les voyelles coréennes sont classées en deux groupes suivant le principe taoïste du yin et du yang.

Les voyelles yang (claires, masculines, positives, fortes, denses) correspondent aux voyelles a, ya, o, yo, yae. Les voyelles yin (sourdes, féminines, négatives, faibles, larges) regroupent ô, yô, u, yu, e, ye. (les voyelles i et û sont des voyelles intermédiaires).

Cette distinction entre voyelles yin et yang a généré dans la langue un phénomène que l'on observe dans les langues altaïques celui de l'harmonie vocalique. Cette règle d'harmonie entre voyelles du même type était particulièrement productive dans le coréen médiéval. Les mots coréens à cette époque ne présentaient pas de mélange de voyelles masculines et féminines. Le mot actuel *namu* (arbre) par exemple se disait *namo*, une combinaison de deux sons vocaliques yang. Depuis, son application s'est affaiblie. (Une des raisons à cette diminution progressive du phénomène est la disparition vers le 8^{ème} siècle de la voyelle basse *a*). L'harmonie vocalique reste, toutefois, très stricte dans l'emploi des suffixes verbaux dont le choix des voyelles dépend de la configuration vocalique du radical auquel ils viennent se rattacher. Ex : *môkta* (manger) au passé devient *môgôtta* tandis que *padta* (recevoir) devient *padatta*. On la retrouve également dans les expressions onomatopéïques où le passage d'une catégorie vocalique à une autre entraîne une différence de nuance au niveau sémantique. Ex : *tallang tallang* s'oppose à *tôllông tôllông* en ce sens que la répétition de la voyelle yang a traduit un mouvement sec et court, alors que celle de ô ouvert qui, lui, est yin renvoie à un mouvement lent et lourd. Le principe d'harmonie vocalique permet donc de jouer sur les nuances et participe à la richesse de la langue.

- ABOLITION OU PRESERVATION DES CARACTERES CHINOIS

Cette question ne se pose que pour la Corée du Sud, puisqu'en Corée du Nord l'usage des sinogrammes a été aboli par le régime communiste. En Corée du Sud, en revanche, la langue s'écrit au moyen d'une écriture mixte, comprenant à la fois lettres coréennes (pour la partie grammaticale et le vocabulaire d'origine coréenne) et graphies chinoises anciennes pour la notation des termes sino-coréens (mots d'origine chinoise utilisés dans la langue coréenne). Il faut connaître environ 2000 caractères chinois, dans leurs formes non simplifiées, pour pouvoir lire les journaux coréens.

On ne distingue pas, en coréen, deux types de lecture pour chaque sinogramme comme c'est le cas en japonais où l'on a une lecture sino-japonaise (*kundoku*) et une lecture « purement » japonaise (*ondoku*). En coréen, un mot d'origine chinoise ne sera prononcé qu'à la manière chinoise. Il ne sera pas lu à la coréenne. Ainsi, le caractère chinois de l'homme se lira *in* et jamais *saram*, même si ce mot d'origine coréenne a le même sens. Au Japon, on aura deux lectures possibles soit *jin* soit *hito*.

On terminera en faisant remarquer qu'alors qu'il y a cinq ans encore, on aurait pu penser que la Corée du Sud irait vers une diminution de l'emploi des caractères chinois, on constate aujourd'hui que l'ouverture du régime communiste chinois a pour effet de renforcer l'usage de la sinographie en Corée. Les sinogrammes ont l'avantage d'être chargés de sens et d'éviter les confusions dues à l'homophonie d'un grand nombre de mots sino-coréens. Ils ont aussi l'avantage d'être compris à l'écrit par toutes les personnes qui les ont appris quelle que soit leur langue de communication à l'oral.

Si, en Corée, les romans, la poésie, les lettres, les publications courantes et la communication sur l'Internet se font, de nos jours, le plus souvent, uniquement en *han'gûl*, les journaux offrent encore une écriture mixte.

L'avenir dira si l'alphabet coréen l'emportera définitivement sur les sinogrammes ou si ces derniers garderont leur place à côté des signes coréens. Ce qui est sûr est qu'abolir les caractères chinois serait, pour les Chinois et les Coréens, perdre un moyen de se comprendre par l'écriture même si cette compréhension n'est que partielle.

